

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique
de Saint-Boniface

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine

VOL. II.

16 JUIN, 1903.

No. 24

SOMMAIRE :—Lettre de Monseigneur Taché. La Cathédrale de Saint-Albert près Edmonton. Hôpital de Saint-Boniface. M. le Juge Prud'homme Nommé Membre de la Société Royale du Canada. Voix de la Colonie. Un Programme Qui Nous Va. Mère du Bon Conseil, Priez pour Nous. Notre Drapeau. Bibliographie. Besoins du Diocèse.

MONSEIGNEUR TACHE

(Suite)

XX.—LETTRE ECRITE PAR LE P. TACHÉ A SA MERE PENDANT SA
SECONDE VISITE AU LAC CARIBOU.

Lac Caribou, 10 Avril 1845.

Ma bonne et bien chère mère,

Je m'empresse de profiter des moments de loisir que me laisse l'isolement, dans lequel je me trouve, pour m'entretenir avec vous, vous dire un peu ce qui se passe dans mon cœur et aussi ce qui a rapport à ma position. Plusieurs lettres que je vous adresse vous en diront déjà une bonne partie et celle-ci sera pour ainsi dire un com-

plément des autres. D'abord il faut que je vous fasse part d'une inquiétude grave que j'ai éprouvée à votre occasion. Le désappointement que j'avais éprouvé, en ne recevant point de lettres de vous, dans le cours de l'été, m'avait prévenu défavorablement. Le 12 février au soir, les hommes porteurs de l'express d'hiver, passant à notre porte, entrèrent nous saluer. Entre autres nouvelles, ils nous apprirent qu'une maladie contagieuse régnait en Canada et qu'elle y faisait, tous les jours, de nombreuses victimes; puis ils nous quittèrent pour porter au fort la boîte des lettres qui renfermait aussi les nôtres. Je fis alors de bien pénibles réflexions: il y a, me disais-je, au pays une maladie qui prive de la vie un grand nombre de mes concitoyens, et ma mère ne m'a point écrit l'été dernier, qui sait? . . . je n'ose dire davantage, car, voyez-vous, bonne mère, le cœur d'un fils est quelquefois semblable au cœur de celle qui lui a donné le jour et souvent l'un et l'autre de ces cœurs souffrent, par suite d'appréhensions qui ne sont point assez fondées. Je passai deux heures dans cette pénible appréhension, mais alors nos lettres arrivèrent. Je dévorai des yeux les adresses, en reconnaissant trois, écrites de votre main. Je fus d'autant plus heureux que j'avais été plus inquiet. Je connaissais déjà un peu combien la misère a été grande en Irlande; mais les lettres de cet hiver seulement nous ont appris jusqu'à quel terme affreux elle a été portée. Notre cher Canada a eu lui aussi à souffrir des suites de cette disette. La mort de plusieurs prêtres est une perte sensible quand surtout leur nombre aurait besoin de s'accroître; mais quant à eux particulièrement, leur zèle rend leur sort beaucoup plus digne d'envie que de pitié. J'ai plus d'une raison de me rendre volontiers à l'invitation que vous me faites, de prier pour ce pauvre Alfred. Je comprends le chagrin que sa mort a dû causer à sa bonne tante. Je me suis beaucoup réjoui d'apprendre l'heureux état de votre santé; j'ignore s'il y a en cela du miracle, mais ce que je sais bien c'est que j'y trouve l'accomplissement de mes désirs les plus ardents. Une autre nouvelle plus *miraculeuse* et aussi consolante que la précédente,

c'est celle du changement de la pauvre cousine Hermine. J'ai la confiance que la persévérance couronnera un aussi beau commencement et que, comme tous ceux qui suivent fidèlement la même route, elle sera dédommée au centuple, de ce qu'une démarche aussi généreuse a pu lui coûter. Je n'ai pas été surpris d'apprendre le mariage de Charles, je m'attendais de sa part à quelque dénouement semblable, la lettre que je lui adresse et celle de Louis vous diront assez ce que je pense de leurs positions respectives. Puisque vous voulez bien le désirer ardemment, parlons un peu de mon intéressante individualité et aussi de mon cher troupeau de la noire espèce.

J'ai commencé mon voyage avec Charles, je l'ai continué avec Louis et je vais m'en reposer avec vous. Je partis du Lac Lavonge le 21 mars, nous étions encore cinq hommes, les chemins étaient affreux dans la première partie, la glace affaissée par la neige était couverte d'une couche d'eau d'à peu près deux pieds d'épaisseur, ce qui formait avec la neige un mélange de la plus embarrassante nature. Le troisième jour nous nous mîmes en route de bon matin et malgré cela, à midi, nous n'étions pas à plus de deux lieues de notre campement. Nous passâmes presque tout ce temps sur un petit lac. Il y avait en cet endroit encore plus d'eau qu'ailleurs. Nous fûmes obligés de dételer les chiens et de nous constituer très humblement leurs remplaçants. Les efforts que nous faisons pour enlever nos traînes, ajoutant à notre pesanteur naturelle, nos raquettes n'étaient pas assez grandes pour nous soutenir, de temps en temps il nous fallait mesurer la profondeur de l'eau et prendre des bains de pieds, bien propres à nous défendre des ardeurs du soleil. Parvenus à l'entrée du bois nous riâmes bien de cette petite aventure, et après avoir déglacé nos traînes, rattelé nos chiens, nous passâmes encore un petit lac avant de dîner. Toute notre appréhension était de trouver des chemins semblables dans tout le reste de la route. Heureusement il n'en fut pas ainsi, néanmoins nous n'arrivâmes au Lac Caribou que la sixième journée. L'année dernière j'avais fait

le même trajet en quatre jours. La seconde journée seulement je fus bien fatigué, mais ensuite je n'eus pas du tout à souffrir.

Je suis actuellement dans la maison du commis du Lac Caribou, où, comme l'année dernière, je suis traité avec toutes sortes d'égards et de politesses. Mon hôte, protestant de naissance, persévère dans sa croyance parce qu'il pense que c'est la doctrine que Saint Paul a prêchée en Angleterre, pendant que Saint Pierre en enseignait une autre à Rome. Quoi qu'il en soit, il est bien loin d'être fanatique, il respecte notre religion et traite ses ministres bien mieux que ne le feraient un grand nombre de catholiques eux-mêmes. Il assiste tous les dimanches à la messe, et, d'après ses offres, je l'ai établi mon unique chantré au lutrin. Tous les jours, pour satisfaire son goût pour la musique, je lui donne une leçon de chant. Je crois vous avoir déjà dit que je suis maître passé en cette branche d'enseignement. Les sauvages ne sont point encore arrivés et c'est précisément ce qui me permet le plaisir bien doux de m'entretenir avec vous.

(Suite de cette lettre au prochain numéro)

La Cathédrale de Saint-Albert pres Edmonton

ALBERTA, TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La première pierre de la future cathédrale a été bénie le 7 septembre 1900 par S. E. Mgr Diomède Falconio, délégué apostolique au Canada, sous l'épiscopat du toujours regretté Mgr Grandin, de douce et sainte mémoire ; les travaux n'ont cependant été commencés que le 28 mai 1902.

S. G. Mgr Legal, digne successeur de Mgr Grandin dont il a été le fidèle élève, vient de publier une lettre pastorale dont nous reprodui-

sons avec plaisir la partie la plus importante vû l'exéguité de notre petite publication :

“ A ses derniers moments, le vénéré et saint évêque qui nous quittait pour aller recevoir la récompense de ses travaux et de ses vertus, n'oublia point l'œuvre de la cathédrale. Ce fut une de ses dernières recommandations. La cathédrale, le séminaire, la Propagation de la Foi Il nous recommanda l'union, l'harmonie, la bonne entente pour mener à bonne fin cette œuvre importante.

“ Nous voulons entrer dans les vues et marcher dans les voies de cet homme de Dieu, et nous efforcer de réaliser ses espérances. Et puisque cette cathédrale est destinée à renfermer ses cendres vénérées, nous voulons qu'elle soit un monument commémoratif digne de ce grand et saint évêque, qui l'a commencée, et dont elle doit perpétuer le souvenir.

“ La cathédrale est commencée. Les murs du soubassement qui s'enfoncent jusqu'à huit ou dix pieds en terre dépassent déjà la hauteur du sol. Les travaux ont recommencé pour la saison de 1903. Les matériaux employés sont la pierre pour les fondations ; mais la rareté de ce matériel, dans cette partie du pays, nous oblige à employer la brique pour le reste de la construction. Nous avons l'espoir que cette cathédrale, une fois achevée, sera un beau et noble édifice.

“ La paroisse de Saint-Albert s'est montrée remplie d'ardeur et d'enthousiasme pour l'œuvre de la cathédrale. Par bazars, souscriptions, dons particuliers, elle a déjà fourni une somme considérable, elle continuera à montrer la même générosité dans l'avenir, et elle s'efforcera d'activer les travaux par de nouvelles souscriptions et de nouveaux sacrifices.

“ Mais la cathédrale n'est pas seulement l'église de Saint-Albert. Elle est l'église paroissiale de tout le diocèse, et, à ce titre, tout le diocèse doit contribuer à son érection. Il y a des circonstances sociales où tout le diocèse est convoqué dans les murs de la cathédrale, il faut donc qu'elle soit beaucoup plus vaste que si elle n'était

destinée que pour les besoins de la localité. Il convient aussi qu'elle soit plus ornée et plus remarquable, sous tous les rapports, qu'une simple église paroissiale. Dès lors cette entreprise ne peut s'accomplir qu'avec des ressources considérables. A l'époque actuelle surtout, vous n'ignorez pas, N. T. C. F., que matériaux et main-d'œuvre sont arrivés à des prix très élevés. C'est un indice du progrès matériel, qui s'accomplit autour de nous et du brillant avenir qui semble réservé au Nord-Ouest Canadien, mais ce doit être aussi un encouragement à aider plus largement nos institutions catholiques.

“ Notre sainte foi doit, il est vrai, s'affermir surtout par l'ascendant du progrès moral, mais cependant nous devons désirer tous qu'elle s'affirme encore par le prestige de ses édifices matériels.

“ Nous avons donc résolu, N. T. C. F., de faire un appel à tous nos bons catholiques du diocèse de Saint-Albert, qui comprend, non-seulement tout le district d'Alberta, mais encore une partie des districts d'Assiniboia et de Saskatchewan. Nous désirons que, dans chaque localité où la population catholique soutient ses œuvres locales, il y ait, dans le cours de cette année, soit une souscription faite à domicile, soit un bazar, ou quelque autre fête organisée dans le but unique de procurer des fonds pour la construction de la nouvelle cathédrale de Saint-Albert. Cette mesure n'est prise que pour cette année, et semblable appel, s'il doit être renouvelé plus tard, ne le sera qu'après une période assez considérable.

“ Si l'on choisit le mode de souscription à domicile pour recueillir ces secours, l'époque favorable pour faire cette souscription serait celle qui précèdera immédiatement la visite pastorale qui aura lieu, cette année, dans chaque localité, afin que le montant de cette souscription puisse nous être remis, à cette occasion.

“ On trouvera à la suite de cette lettre, l'indication de l'époque fixée pour la visite pastorale. Il appartiendra au curé de chaque paroisse, ou directeur de chaque mission, de prendre les mesures nécessaires pour que souscription, bazar ou autre moyen auquel on aura recours pour recueillir ces fonds, soit un véritable succès.

“ De plus nous avons résolu d’instituer différentes catégories de bienfaiteurs, pour les personnes qui voudront contribuer à l’œuvre de la cathédrale, pour une somme considérable.

“ 1o. Les personnes qui contribueraient pour une somme de \$1000 et au-dessus auraient le titre de *Fondateurs*, et leurs noms seraient inscrits, sous ce titre, dans un registre *ad hoc* destiné à transmettre à la postérité la liste de tous les bienfaiteurs. Leurs noms seraient aussi inscrits en lettres d’or, sur une plaque de marbre commémorative, qui serait placée dans un lieu apparent de l’église quand elle sera achevée.

“ 2o. Les personnes qui contribueraient pour une somme de \$500 et au-dessus, mais moins de \$1000, auraient le titre de *Bienfaiteurs Insignes* et seraient inscrits comme tels dans le même registre mentionné plus haut.

“ 3o. Enfin les personnes qui contribueraient pour une somme de \$100 et au-dessus, mais moins de \$500, seraient les simples *Bienfaiteurs*, et leurs noms seraient aussi conservés dans le même registre.

“ 4o. Nous instituons, à perpétuité, une messe solennelle, pour tous les Fondateurs, Bienfaiteurs Insignes, et Bienfaiteurs, vivants et défunts, qui sera chantée chaque année, le 22 septembre, jour anniversaire de l’érection du diocèse de Saint-Albert.

“ Nous voyons, N. T. C. F., dans l’histoire du peuple de Dieu, aussi bien que dans les annales de l’Eglise Catholique, qu’à toutes les époques, on a tenu à honneur de contribuer à l’érection des temples destinés au service divin. Le saint roi David n’avait pas été jugé digne de construire le temple de Jérusalem, il avait été un roi guerrier, ses mains étaient teintes du sang de ses semblables ; mais du moins il se dédommagea en réunissant tous les matériaux nécessaires pour cette grande entreprise. Salomon son fils, qui fut un prince de paix, mit toute sa gloire à diriger la construction de ce

temple magnifique qui fut une des merveilles du monde à cette époque.

“ Plus tard, dans nos âges de foi, on voit les peuples chrétiens rivaliser d'ardeur pour aider à la construction et à l'embellissement de la maison de Dieu et pour la faire aussi belle que possible. C'est là que l'on aimait à venir se consoler des afflictions de cette misérable vie, et méditer sur les beautés et les félicités de la patrie céleste. *Quam dilecta tabernacula tua Domine virtutum, melior est dies una in atriis super millia* (Ps. LXXXIII, 1 à 11) : “ Que vos tabernacles sont aimés, ô Dieu des armées, un jour passé dans vos temples est meilleur que des milliers de jours.”

“ Les princes, les seigneurs, les rois, les empereurs, mettaient leur ambition à fonder et à décorer des églises magnifiques, les gens du peuple, les pauvres ne se désintéressaient point de ces grandes entreprises. Les petites républiques, les cités d'un même pays rivalisaient d'enthousiasme et de générosité pour faire plus grand, plus beau, plus riche que tout ce que l'on voyait autour de soi. C'était un élan merveilleux !

“ Les corporations des ouvriers de tous les métiers se formaient pour tailler la pierre, sculpter le bois ou le marbre. Les artistes dans tous les genres, s'organisaient pour travailler à la décoration et à l'ornementation de ces merveilleuses constructions, ils se dévouaient, eux, leurs familles, leurs enfants, quelquefois pendant plusieurs générations successives, au parachèvement de ces vénérables cathédrales ou de ces pieux sanctuaires que la piété des fidèles multipliait de toutes parts. Souvent ces artistes qui n'ont pas même laissé leurs noms à la postérité, se contentaient d'une modeste rétribution qui leur permettait de vivre humblement avec leurs familles.

“ Nous n'en sommes plus là. Le travail coûte énormément, mais que ceux qui en ont les moyens, fournissent généreusement les secours nécessaires. Qu'ils soient assurés qu'ils font ainsi une œuvre agréable à Dieu et qui attirera sur eux les bénédictions célestes.

“ Et ce sera notre présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises et chapelles, où se fait l'office divin, le premier dimanche qui en suivra sa réception, ou à la première occasion favorable qui se présentera. Dans les missions sauvages on pourra se contenter d'en communiquer la substance.

“ Donné à Saint-Albert, sous notre seing et le contre-seing de notre secrétaire *ad hoc*, le 3e jour de mai 1903, fête du Patronage de Saint Joseph.

“ † EMILE-J., O. M. I.,

“ Ev. de Saint-Albert.

“ M. MERER, O. M. I.,

“ Secrétaire *ad hoc*.”

Hopital de Saint-Boniface

Durant le mois de mai, l'Hôpital de Saint-Boniface a reçu 207 malades. On y a fait 46 opérations et 286 pansements.

M. Le Juge Prud'homme Nomme Membre de la Société Royale du Canada

Nos chaleureuses félicitations au docte juge qui écrit de la même plume et des sentences irréfragables qu'aucune cour supérieure ne renverse et des ouvrages historiques dont personne ne peut attaquer la scrupuleuse exactitude.

VOIX DE LA COLONIE.

A soixante milles de Winnipeg, dans la direction du Nord-Ouest se trouve une vaste étendue de terrain où sont établies actuellement plusieurs familles canadiennes-françaises et des colons venus de

France. Plus de soixante-quinze homesteads ne sont déjà plus libres. Le terrain est très propice à la culture et à l'élevage de bestiaux. Sur les *townships* 17, 18 et 19 s'y trouvent plusieurs jolis petits lacs qui sont de nature à fournir l'eau aux bestiaux. On y trouve le bois en grande quantité. Actuellement, le chemin de fer conduit les colons jusqu'à Teulon, et avant longtemps la voie ferrée se prolongera au centre de cette nouvelle mission. Mgr l'Archevêque avait nommé M. Poirier comme desservant de Saint-Adélarde. Il est allé passé un mois au milieu des colons qui y sont actuellement. Comme les citoyens de Saint-Adélarde n'ont pas actuellement les ressources suffisantes pour aider à la construction de l'église et au soutien du prêtre, M. Poirier est revenu à l'archevêché, pour partager avec M. le Grand-Vicaire les travaux du saint ministère. Il ira, de temps en temps, visiter les paroissiens de Saint-Adélarde, et la construction de l'édifice religieux est remise à quelques mois.

Un Programme Qui Nous Va

(Du *Rappel*)

PROGRAMME DE FREDERIC MONK

“ Cultiver dans le pays un large *sentiment national, politique fiscale nationale, liberté religieuse, respect des droits des minorités, c'est-à-dire conservation de leur langue, de leurs écoles, de leurs coutumes, à tous les groupes français disséminés dans la confédération. Respect de la constitution.*

“ *LE CANADA POUR LES CANADIENS.*”

C'est nous qui avons mis en italiques.

Mère du Bon Conseil, Priez pour Nous

Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 22 avril 1903, vient d'ajouter, aux litanies de la très sainte Vierge, l'invocation suivante : *Mater boni consilii* (Mère du bon conseil) qui suivra l'invocation *Mater admirabilis*.

Le décret rappelle les titres de la sainte Vierge à cette invocation, son adhésion d'esprit au mystère de l'Incarnation, son rôle aux noces de Cana, l'action morale que lui prête la tradition sur les saintes femmes et sur les apôtres, la direction maternelle qu'elle a été chargée d'exercer sur saint Jean, qui figurait le genre humain. Aussi l'invocation de Marie sous le nom de "Mère du bon conseil" est-elle ancienne dans l'église, et Léon XIII, à plusieurs reprises, l'a-t-il vivement encouragée, en érigeant un sanctuaire sous ce vocable, avec la dignité de basilique mineure. Le décret exprime l'espoir que, dans les calamités et les obscurités présentes, cette invocation attirera sur les fidèles les grâces intellectuelles dont ils ont besoin plus que jamais.

—*L'Univers.*

Notre Drapeau

Saint-Jean-Baptiste, 26 avril 1903.

Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste, de la C. M. B. A., de l'Alliance Nationale et des Forestiers Catholiques de notre paroisse réunis en assemblée générale conformément à l'avis qui en avait été préalablement donné par l'ex-chancelier de la C. M. B. A., Joseph Baril, déclarent adhérer pleinement aux résolutions des comités de Québec et de Montréal au choix d'un drapeau national pour les Canadiens-Français et adoptent unanimement les résolutions suivantes :

"Que les quatre fleurs de lys blanches de la précieuse relique nationale de Carillon, sur champ d'azur, traversées d'une croix

blanche portant au centre l'emblème du Sacré-Cœur avec une guirlande de feuilles d'érable, soient adoptées.

“ Que les membres de cette assemblée expriment l'espoir que tous les Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis s'unissent dans un élan patriotique pour arborer, le 24 juin prochain, le drapeau national du Sacré-Cœur.

“ Que copie des présentes résolutions soit remise à M. Joseph Baril, Président de la Société Provinciale de la Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, pour être transmise au Comité de Montréal et aux
CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Bibliographie

LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANCOIS

Ouvrage contenant la Règle du Tiers-Ordre, avec explications et éclaircissements, le Cérémonial, l'Office de la Très Sainte Vierge, les Prières de la Messe, etc., par M. le Chan. H. Baril, V. G., 2ième édition, entièrement refondue et corrigée conformément aux actes les plus récents du Saint-Siège. Prix relié : l'exemplaire, 50 cents ; la douzaine, \$5. En vente chez tous les libraires.

Besoins du Diocese

TROIS CATEGORIES DE NECESSITEUX

1. *Les missions sauvages* :—Elle ne vivent guère que d'aumônes, surtout celle du Lac Lacroix, et elles ont des dettes.
2. *Les missions dans les colonies nouvelles* :—Elles vivent d'aumônes et de quelques rares contributions de colons pauvres. Et les Ruthènes sont dans ce cas plus que les autres.
3. *Les paroisses organisées* :—Elles peuvent se maintenir et même bâtir mais à force d'emprunts, en sorte elles tendent la main non pour une aumône, qu'elles ne refuseraient pas, mais pour un emprunt à bonnes conditions, quatre pour cent par exemple.

Bon Saint Joseph, père nourricier de la Sainte Famille, protégez-nous.